

Reprise de la séance à 18h45

Les personnels proposent une nouvelle composition de la CHSCT:

Madame Montañana cède sa place à M. Michel

M. Ville (SOL), M. Michel (SNES), Mme Royant (SNUIPP) et Mme Llavata, les suppléants Mme Aussillou, M. Augié, M. Braud et Mme Rodriguez)

Question de Mme Connan, instance de vie lycéenne, la liste des représentants des personnels est incomplète. Va-t-elle être complétée ?

SOL : Aucun professeur ne s'est proposé pour siéger et précise que c'est la première année que cela arrive, les années précédentes le CVL ayant toujours été complet.

Représentants des personnels : Souhaitent la rectification du nombre de voix notées pour le BR2 2020 (21 votants, 9 pour, 11 abstentions, 1 contre)

Problème sur le nombre de voix concernant le vote du budget lié à une mauvaise utilisation du vote électronique.

Délibération modifiée :

Pour : 6 - Abstention : 12 - Contre : 1

Les résultats du vote tels que présentés par les représentants sont intégrés.

SOL énonce deux autres demandes de modification formulées par le SNES qui sont refusées par M. Boutier.

Arrivée de Joanna San Feliu (21)

La composition de la CHSCT sera mise au vote lors d'un CE exceptionnel qui se réunira le lundi 22/02. Les membres du conseil acceptent que le CE soit convoqué hors des délais réglementaires.

Mise au vote du compte rendu du 19/11/2020

- a. Pour : 21
- b. Contre : 0
- c. Abstention : 0

3) CR du conseil d'école du 02/02/21

SOL : Question sur les effectifs de CE1.

D'après le nombre d'élèves annoncé, on se trouverait avec 29 élèves par classe au lieu des 28 prévus.

Un lissage sera fait avec les doubles niveaux. La structure est pour le moment indicative.

SNES : Pas de co-secrétaire lors du conseil d'école.

Rectification des parents d'élèves, il y avait bien un co-secrétaire

4) Calendrier prévisionnel T2 et T3 20/21

Document transmis. Pas de remarque.

- M. Boutier évoque les questions qui lui ont été soumises et rappelle le texte du ministre relatif à l'évaluation des élèves et le fait de les maintenir en condition de travail et d'évaluation.
- Sujet sur les évaluations des élèves de 1^{ère} sur des épreuves blanches concernant les EDS maintenus
 - SOL : Cela pose un problème quant à la date choisie. Après le 23/06 c'est tard et peu opportun. Pas le temps de corriger ni d'exploiter ces devoirs.
 - Monsieur Boutier propose un ajustement de ce calendrier et informe que le calendrier sera travaillé en conseil pédagogique. Il demande l'avis des parents.
 - GPI, il paraît important de préparer les élèves à ce type d'épreuves, comprend la problématique des enseignants quant au positionnement prévu.

- APA, les parents voient d'un très bon œil ce principe de préparation des élèves, là aussi la date prévue peut poser un problème. Il est important que les élèves puissent suivre les cours jusqu'à la fin de l'année.

Monsieur Perrot rappelle le rythme de fin d'année des élèves de 1^{ère} et demande si l'épreuve sur table est la meilleure solution, les professeurs de spécialité sachant ce qui est préférable dans la préparation des élèves. Il rappelle ce que doit contenir le contrôle continu, y compris des épreuves de performance.

- GPI, bien conscient des obligations des élèves, mais n'oublions pas de prendre en compte leur situation pour ne pas générer trop de stress.
- SOL souhaite appuyer les dires de M. Perrot et rappelle que les professeurs font déjà des devoirs sur table, type BAC, dans leurs cours.
- Délégués élèves, soutiennent les arguments des professeurs par rapport au positionnement des épreuves fin juin et informent que des épreuves de ce type sont déjà organisées en classe par les professeurs. Néanmoins l'idée d'être préparés est la bienvenue.
- APA demande des précisions sur le concept du concours général. Comment sont choisis les élèves.
 - Par les professeurs
- Des précisions sur les stages en entreprise des 3^{ème} et 2^{nde}
 - Stage en 3^{ème} selon les programmes habituels
 - Pour les 2^{nde}, cela est nouveau et fait suite à une demande des élèves du CVL. Cela s'intègre dans la réforme du lycée et la présence des 54h dédiées à l'orientation.
- **GPI**: Allez-vous mettre à disposition des élèves une liste des entreprises pouvant les accueillir.
 - Les élèves rechercheront leur entreprise et comme d'habitude, nous accompagnerons les élèves qui ne trouveront pas d'entreprise.
- **SOL** sur le Concours général : Suite au conseil du second degré où le Proviseur a souhaité que davantage de nos élèves s'inscrivent au Concours général, les enseignants proposent que la préparation au CG soit intégrée dans le projet d'établissement pour amener nos élèves à l'excellence.
 - M. Perrot prévient de la différence entre élitiste et élitaire.
 - Il précise ce qu'est le concours général. Un concours réservé à des élèves exceptionnels. Il n'est pas persuadé que ce soit le bon outil pour faire progresser les élèves à partir du collège. Il existe d'autres moyens
 - SOL : l'idée est de s'appuyer sur des sites type animaths et des olympiades (Maths, Sciences...)
 - M. Perrot : C'est effectivement sur ce type de dispositif qu'il faut s'appuyer.

Monsieur Perrot quitte le conseil (20)

- APA, Mme Connan revient sur la prise en compte de la progression des élèves dans le contrôle continu.
 - SOL: On évalue de différentes façons, devoirs longs, devoirs courts, des interrogations orales, refaire les devoirs ratés...
- Quelle harmonisation ?
 - M. Boutier : Nous avons reçu les professeurs des EDS pour faire le point sur les écarts, amenant chacun à réfléchir sur les points à améliorer au sein de chaque groupe.

5) Protocoles EPS/BAC

Les protocoles proposés par les équipes EPS ont été validés par le service des examens.

6) Calendrier scolaire 21/22

- Questions SOL ajout du 14/03/22 pour avoir les 6 semaines de vacances pleines.
 - SNES propose d'ajouter un jour de vacances supplémentaires.

- Réponse du Proviseur : La réponse du SCAC à ce sujet sera négative.

Points pouvant être étudiés pour pallier ce manque :

Déplacement du 11/10 ou du 14/04

- A. Proposition du CE, déplacer le jour de vacances du 11/10 au 14/03 (pas de vote de l'administration)
Pour : 6
- B. Proposition du CE, déplacer le jour de vacances du 14/04 au 14/03. (pas de vote de l'administration)
Pour : 7
- C. Proposition des personnels, ajouter un jour férié supplémentaire (le 2 mai) qui serait positionné sur le 14/03 et ne modifierait pas le calendrier proposé. (pas de vote de l'administration)
Pour : 10

Le CE proposera au SCAC la modification du calendrier en fonction du vote, c'est-à-dire, d'ajouter le 02/05/22 comme jour férié, (jour dont seule la communauté Valencienne ne bénéficie pas) pour le positionner le 14/03/2022.

7) Présentation compte financier 2020 et budget 2021

CF power point

SNES : M. Michel fait remarquer que le chiffre de 44% lié à la masse salariale ne comprend pas la participation aux salaires des résidents.

Il demande à connaître le ratio charges salariales/dépenses totales.

C.S : Cette masse totale augmente depuis 2007.

GPI : Presque 80% du budget concerne la rémunération des personnels.

SNES : Par le passé, le lycée avait un ratio bien plus élevé que ça.

Comité de Empresa souhaite que soient notifiés les efforts effectués par les contrats locaux quant au gel des salaires.

SNES demande le taux de remontée pour les résidents.

Mme Salgado : 60% pour tous les postes de résidents sauf 3 postes à 100%.

Vote pour avis du budget (20 votants)

Contre : 0 Abstentions : 11 Pour : 9

8) Questions diverses

APA

- DNB : organisation normale jusqu'à nouvel ordre.
- EAD : évaluations des élèves à distance
Les élèves à distance sont évalués de manière identique aux élèves présents.
- Frais d'examen : Comme les épreuves écrites sont annulées, est-il prévu une baisse des frais d'inscription pour le BAC ?
Pas d'information pour le moment mais cette décision ne relève pas du lycée.
- Accueil de la garderie IDEF pour les élèves de 6^{ème} ?
Pas possible en mode COVID. Pourrait être envisagé en fonctionnement normal.
- Accueil psychologique des élèves en fonction de la période ?
Du soutien a été proposé aux élèves identifiés lors des conseils de classe de Terminale
- Question EDS et accès à l'Université

Madame Guevara précise :

En ce qui concerne l'accès à l'université espagnole, nous rappelons que la formule de conversion de la note du baccalauréat dépend de négociations entre les autorités françaises et espagnoles et non pas des lycées français.

Par rapport à la préparation :

Depuis une dizaine d'années, nous préparons nos élèves aux « **pruebas de competencias específicas** » pour accéder à l'université espagnole et nous insistons sur le fait qu'elles représentent près de **30% de la note finale sur 14 points**.

Pendant l'année de seconde, nous informons d'abord les élèves et leurs familles sur les choix possibles de spécialités françaises et ensuite nous leur expliquons l'importance de préparer les « Pruebas de competencias específicas » en cohérence avec leur projet d'études supérieures, leurs spécialités françaises et leurs compétences (si leur intention est de poursuivre des études en Espagne).

Pendant l'année de première, les élèves traitent la moitié du programme des 2 PCE qu'ils ont choisies. En effet, les programmes des PCE se font sur deux ans afin d'éviter une surcharge de travail pendant l'année de terminale. Les résultats et l'investissement des élèves, dans ces matières, sont commentés également lors des conseils de classe et reflétés sur pronote afin que les parents puissent suivre la progression de leur enfant.

Si un élève n'a pas obtenu la moyenne aux PCE, nous lui offrons la possibilité de se remettre à niveau pendant les vacances d'été. Pour ce faire, il reçoit fin juin les contenus à étudier, il devra réussir l'examen de septembre pour pouvoir continuer ses matières de PCE. Il est important que les contenus de première soient assimilés avant de commencer la deuxième partie du programme puisqu'ils feront l'objet de questions à l'examen final du mois de mai. Pour rappel, ces matières sont optionnelles et elles ne rapportent des points qu'à partir de 5/10.

Pendant l'année de terminale, fin septembre, tous les élèves sont évalués sur les contenus de l'année de première afin de s'assurer qu'ils les ont assimilés et qu'ils sont en mesure de continuer la préparation de façon optimale.

Actuellement, nous déplorons le manque d'investissement de la part d'un nombre important d'élèves de terminale car ils prennent le risque de ne pas pouvoir accéder à la filière de leur choix dans l'université publique espagnole. Les appréciations et résultats sont disponibles sur pronote, ils sont le reflet de l'investissement et de la progression de chaque élève.

Des rencontres parents/professeurs PCE ont été organisées pendant la première semaine de février afin de renforcer le suivi des élèves. Si certaines familles n'ont pas pris de rendez-vous avec les professeurs alors que les résultats de leur enfant ne sont pas satisfaisants, ces derniers les ont contactés personnellement. Si les familles en question n'ont pas répondu au courriel du professeur, le lycée les a contactés ou les contactera de nouveau. En effet, nous encourageons vivement les familles à prendre l'attache des professeurs pour bénéficier de conseils afin de faire progresser leur enfant.

Pour finir, chaque classe de 1^{ère} et terminale a eu une séance d'orientation sur l'accès à l'université en Espagne au mois de janvier 2021. Lors de cette présentation, il a encore été rappelé aux élèves l'importance de travailler régulièrement dans toutes les matières et les enjeux de la poursuite d'études en Espagne. Pour les parents de terminale, une présentation sur l'accès à l'université espagnole 2021 a eu lieu le 12 janvier à 19h00.

Pour rappel, la prise en compte des équivalences des matières de baccalauréat dépend de chaque Communauté Autonome. Cette année à cause de l'annulation des examens de spécialité une incertitude plane quant à l'utilisation de ces matières pour augmenter la note d'accès à l'université. C'est pourquoi nous avons communiqué aux élèves de terminale et à leurs familles l'importance de maintenir les 2 PCE pour ne courir aucun risque.

Ci-dessous le mail adressé aux parents le 25 janvier 2021.

« Madame, Monsieur, Chers élèves,

*Faisant suite à l'annonce du Ministre de l'éducation, Jean Michel Blanquer, le 21 janvier 2021 concernant l'annulation des examens de spécialités de baccalauréat programmés initialement au mois de mars ; **nous déconseillons fortement** aux élèves de terminale, qui souhaitent étudier dans les universités publiques espagnoles, **d'abandonner les « PRUEBAS DE COMPETENCIAS ESPECÍFICAS » (PCE).***

En effet, pour que les universités publiques de la Communauté Valencienne acceptent les équivalences de matières de baccalauréat reconnues par la UNED (afin d'augmenter la note de baccalauréat d'un maximum de 4 points) les matières doivent faire l'objet d'un examen externe.

Maintenant que les examens des spécialités ont été annulés, les universités publiques pourraient refuser de les prendre en compte pour augmenter la note d'accès de nos élèves.

Néanmoins, afin d'obtenir la meilleure note possible d'accès à l'université espagnole, nous insistons auprès de nos élèves de terminale pour qu'ils poursuivent très sérieusement les cours de deux PCE pour ne se fermer aucune porte. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de toute précision à ce sujet, je reste disponible pour répondre à vos questions. »

- Monsieur Boutier précise la politique de certification en langue qu'il va proposer au lycée ainsi que les modalités de financement et de préparation aux examens.
- EDS : Est-il prévu d'ouvrir SI et ISN ?
Ces ouvertures nécessitent des compétences, des équipements et un nombre suffisant d'élèves.

GPI

- Instances du lycée : Souhaite que toutes les instances fassent l'objet d'un CR, qui soit mis en ligne après approbation. Notamment la commission restauration.
Attention, un PV n'est pas publiable. Les actes oui, mais pas les PV. Vérification sera faite.
- Planning des conseils de classe : Envoyé sous peu
- Situation COVID :

Faire un rappel de la nécessité de bienveillance et d'encouragement au respect des gestes barrières à l'ensemble de la communauté.

- Quel est le coût des PCE ? Intégrées dans le cout de la structure.
- Quelle est la situation du lycée concernant les professeurs certifiés pour les différentes certifications ?
Nous faisons appel à des intervenants extérieurs
- Peut-on penser un parcours des langues sans le Valencien ?
Non, c'est imposé par la Generalitat.
Précision Mme Montañana : Les communautés autonomes ont la compétence de santé et d'éducation.
- A-t-on une idée du plan d'investissement sur 5 ans ?
Le plan reste à préciser. La partie pédagogique sera travaillée dans les prochains mois. L'investissement immobilier représente une réflexion à plus long terme.

SOL :

- Mesure CO2 de la salle d'APLA
Toujours en attente de l'appareil
- Nouveaux contrats de relevo : Autrefois cédés maintenant contrat de Obras y servicios. Pourquoi ?
La gestion de la situation financière de l'établissement ne peut pas permettre à l'heure actuelle de céder des personnels sans pérennité assurée des postes.
SOL regrette cette politique dommageable pour la qualité pédagogique.
- Une élève revient en cours d'année. Qu'est-il prévu ?
Pour le cas évoqué, nous pourrions débloquer quelques moyens pour accompagner l'accompagnement de l'élève.

Représentants élèves :

- Des élèves demandent la conservation de groupes de première en Terminale.
Techniquement les professeurs ne seront pas les mêmes et le passage de 3 à 2 EDS modifiera nécessairement les groupes.
- Des élèves pourront-ils être intégrés à une instance pour la discussion du calendrier des examens blancs ?
Un travail avec le CVL est prévu.

Fin de séance à 22h20.

Les secrétaires de séance,



Yann CALVET



Marlène AUSSILLOU

Le Proviseur,



Raoul BOUTIER.